

BORDEREAU DE DON D'OBJETS - PARTICULIER

À remplir par le donateur, puis à remettre avec les objets.

1. LE DONATEUR

Nom et prénom

Adresse

Code postal et commune

Téléphone

Adresse e-mail

Date du don

Lieu de dépôt

Lieu de dépôt : épicerie sociale (Marconne) · ressourcerie (Huby-Saint-Leu) · RE-Trouvailles (Fruges) · la petite boutique (Hesdin-la-Forêt) · collecte à domicile

2. OBJETS REMIS

Comment estimer la valeur ? Indiquez la valeur vénale du bien, c'est-à-dire le prix auquel il pourrait être revendu d'occasion dans son état actuel, et non son prix d'achat à l'état neuf. Exemple : un sac à main acheté 100 € neuf, dont l'état reste plus que correct, peut valoir 50 € d'occasion. Un bien très usagé ou à réparer vaut une fraction de son prix d'origine.

N°	Désignation / nature de l'objet	Quantité	État	Valeur unitaire estimée (€)	Valeur totale (€)
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
TOTAL DE LA VALEUR ESTIMÉE PAR LE DONATEUR					

3. DÉCLARATION DU DONATEUR

- Je déclare céder à titre gratuit et sans contrepartie les biens désignés ci-dessus à l'association Maison Accueil Solidarité.
- J'atteste en être le propriétaire et déclare qu'ils sont exempts de toute réclamation.
- La valeur portée dans ce bordereau est estimée par moi-même, sous ma seule responsabilité. Elle correspond à la valeur de revente des biens d'occasion au jour du don, et non à leur prix d'achat à l'état neuf. L'association ne procède à aucune évaluation et ne certifie pas les montants déclarés.
- Le reçu fiscal (Cerfa n° 11580) est délivré sur demande, sur la base des seules informations déclarées ci-dessus.

Date et signature du donateur

Pour l'association (nom, visa)

--	--

Les informations recueillies servent uniquement à l'enregistrement du don et, le cas échéant, à l'établissement du reçu fiscal. Elles ne sont ni cédées ni utilisées à d'autres fins. Vous pouvez demander leur accès, leur rectification ou leur suppression auprès de l'association.